

CONFERENCE  
12 MARS 2016  
au MUSEE

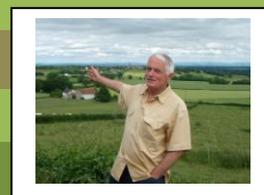
2016

LES TRIBULATIONS DE L'ANGE GARDIEN DU MUSEE DE NEVERS



MICHEL GEOFFROY

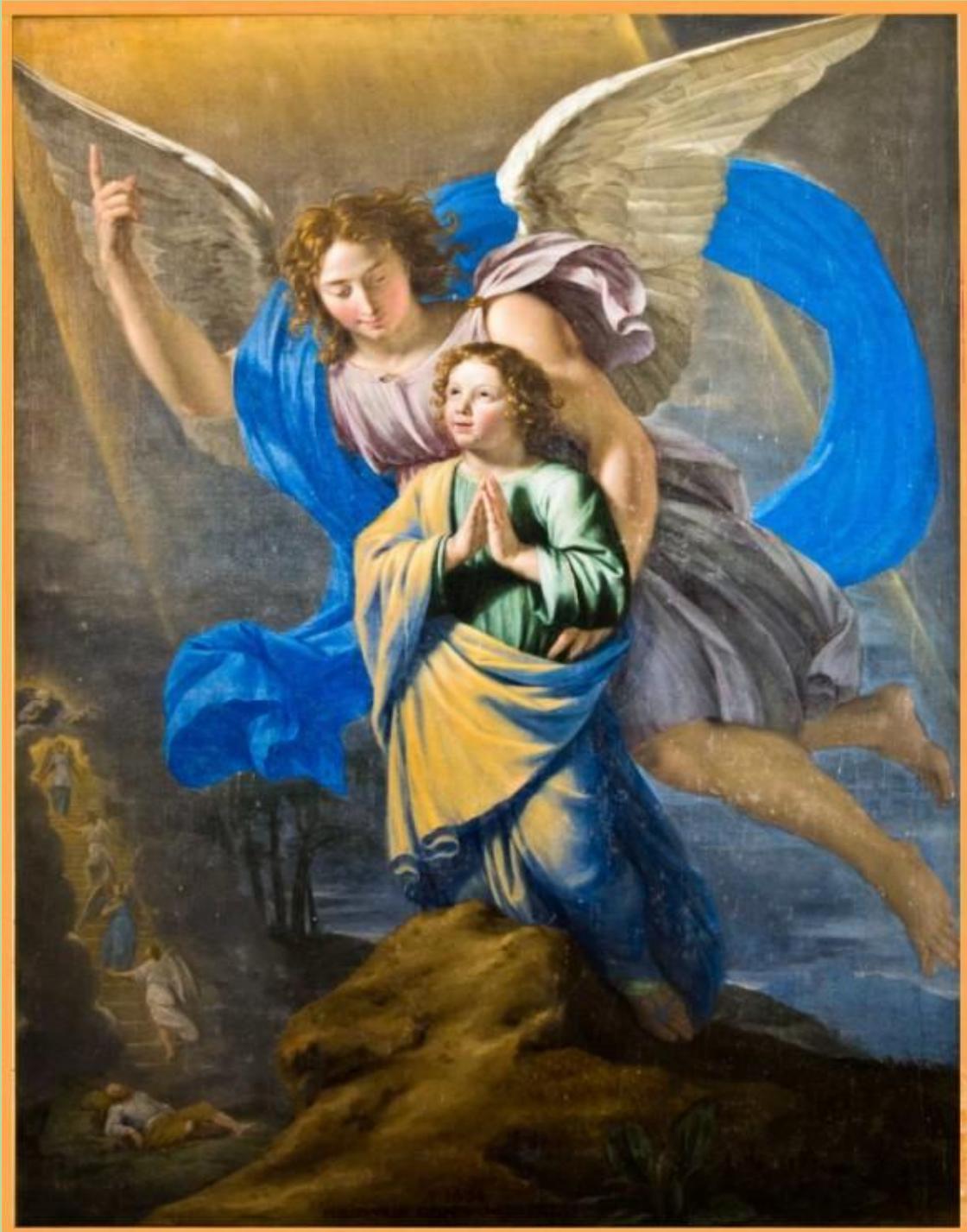
01/02/2016



CONFERENCE du 12 MARS 2016 au Musée de la faïence de Nevers

## LES TRIBULATIONS DE L'ANGE GARDIEN DU MUSEE DE NEVERS

Depuis mai 2015, le tableau **L'ANGE GARDIEN ET L'ECHELLE DE JACOB** daté de 1654, auparavant accroché dans l'église de Crux La Ville, est en dépôt au Musée de la Faïence de Nevers.



Mais comment est-il arrivé à Crux La Ville et où était-il avant ?

C'est le propos de cet exposé. Une histoire assez rocambolesque !

Remontons le temps...

27 Aout 2014 : jour du transfert de l'œuvre de Crux La Ville à Nevers. Après un emballage très minutieux, elle est chargée dans un camion spécialement aménagé,





en présence de Madame la Conservatrice régionale des Monuments Historiques de la DRAC de Bourgogne, de Monsieur Didier MARANSKI, Directeur du musée municipal de Nevers, et de Monsieur Fabrice CARIO, alors Conservateur départemental des antiquités et objets d'art de la Nièvre, et toujours Directeur de la Camosine, ainsi que Jean François Lefébure de la médiathèque de Nevers.

Le 30 janvier 2013, la DRAC représentée par Michel VOTTERO, adjoint CRMH, et le CAO A Fabrice CARIO, en visite à l'église, suggèrent à la municipalité la solution de mise en dépôt au musée de Nevers, la commune restant propriétaire de l'objet classé inaliénable. Dès le surlendemain, un courrier est adressé à M. le Maire de Nevers en vue de mettre en place la convention de mise en dépôt.

Avant d'être exposé dans la salle du XVII<sup>e</sup> siècle du musée neversois, le tableau a bénéficié d'un toilettage dans ses ateliers. En effet, *l'Ange Gardien* se trouvait dans une situation délicate depuis début 2009 à Crux La Ville. Malgré des travaux engagés par la municipalité de mise hors d'eau de la toiture de la nef et du clocher, le tableau présentait des tâches dues à l'humidité. En accord avec les autorités culturelles, il fût mis au sec dans la salle du conseil municipal à la mairie, en attendant de trouver le lieu adéquat à la meilleure conservation de cette œuvre classée monument historique. Depuis 1935 environ, elle était accrochée sur le mur de la première travée de la nef (mur refend du clocher), à droite en entrant.

**Comment cette œuvre a-t-elle atterri dans l'église de Crux la Ville ?**

Présentation de l'édifice d'abord :



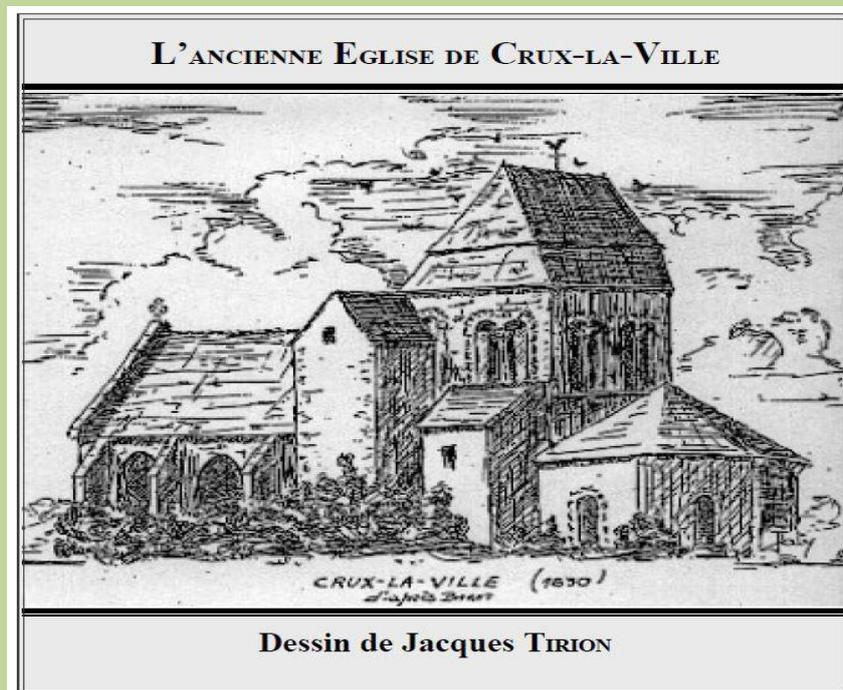
*L'église et la place de l'église vers 1910*





*L'église et le presbytère le 23/04/2013*

Sa construction débute en 1865, sa bénédiction eut lieu le 8 septembre 1867 et elle fut consacrée le 10 octobre 1868. Avant cette sorte de « basilique » aux proportions étonnantes pour une petite commune, existait, au même emplacement, entouré du cimetière un édifice du 12<sup>e</sup> siècle remanié au 16<sup>e</sup> siècle avec un clocher carré à toit en bâtière érigé sur le transept.



Sous le règne de Napoléon III, cette église est jugée en mauvais état et insuffisante par le curé Hurbain qui chercha tous les arguments, comme celui de devoir caser les petites filles de la classe devant l'autel de la Sainte Vierge faute d'autres places, pour amener la municipalité à choisir la reconstruction totale de l'édifice. Il est vrai que la démographie de la commune était à son apogée en 1846 avec 2106 habitants en 1846, quoique commençant à décliner (1870 habitants en 1866 quand on construit l'église actuelle). En plus, la paroisse avait été réunie après la révolution à celle de Crux le Châtel.

Aujourd'hui un peu plus de 400 habitants peuplent la commune et l'on serait sans doute très satisfait de l'ancienne église si elle avait été restaurée dans les années 1860 au lieu d'être démolie. D'ailleurs le successeur de l'abbé Hurbain le curé Boère jugeait l'ancienne d'une grande qualité plutôt que le bâtiment actuel qu'il qualifiait de « médiocre construction ». La commune alors a payé la facture car on n'a trouvé qu'un seul riche donateur PEUVOT domicilié au Landas qui a offert les vitraux.

On a néanmoins conservé dans l'actuelle église au moins 2 objets classés également monuments historiques qui se trouvaient dans l'ancienne :

-Une cloche de 1712

-Une plaque funéraire en marbre noir du 18<sup>e</sup> siècle, épitaphe de Louis Alexandre de Damas comte de Crux le Châtel

- Et peut-être...

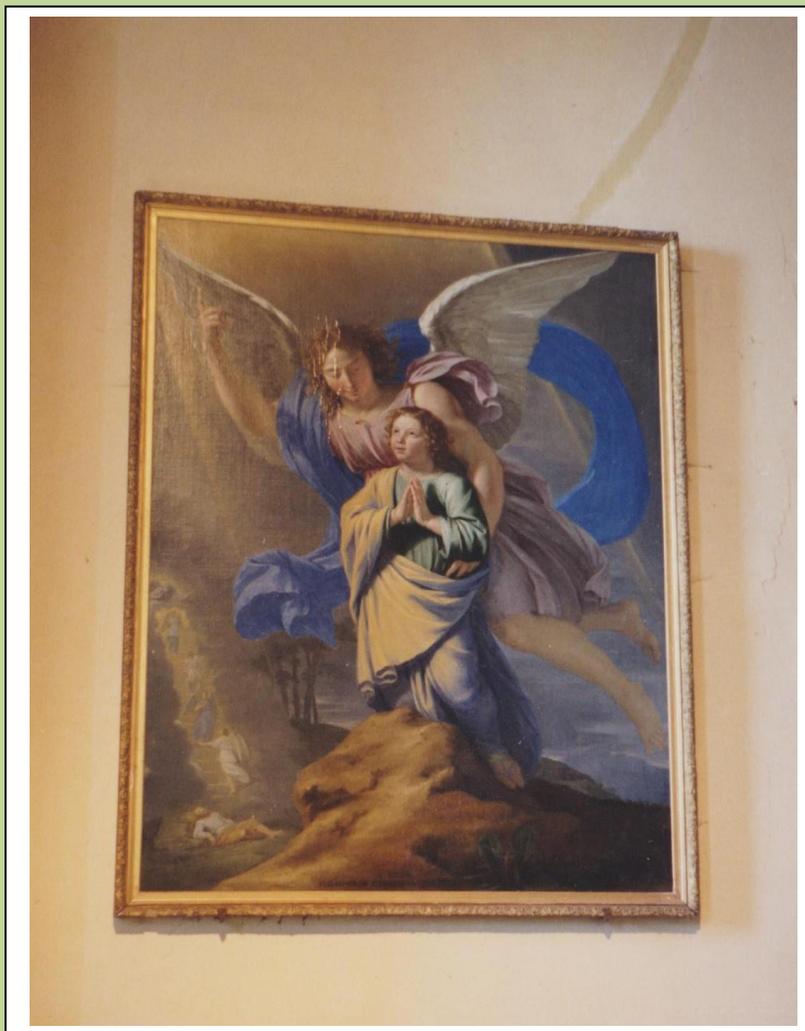
Un autre tableau classé monument  
historique

#### *LE COURONNEMENT DE LA VIERGE*

*Panneau en bois peint du 16<sup>e</sup> siècle.*



Malgré de nombreuses recherches on ne sait pas si cette œuvre se trouvait dans l'ancienne église ou si elle est arrivée dans l'actuelle. En tout cas ce tableau se trouve toujours à gauche en entrant dans l'église et il faisait pendant à *l'Ange Gardien*. D'ailleurs pour donner l'illusion qu'il avait les mêmes dimensions que celui-ci il reste entouré d'un badigeon lie de vin (réalisé on ne sait pas quand) car il était plus petit (hauteur 106 cm, longueur 75, contre 155 et 128 pour l'Ange). Recherches vaines pour savoir d'où vient ce *Couronnement de la Vierge* et comment il est arrivé à Crux. Il y est toujours car ce panneau peint sur bois peut mieux résister aux variations de température et d'hygrométrie.



Le tableau quand il était accroché dans l'église de Crux la Ville.

*L'Ange Gardien*, lui, se trouvait à droite en entrant dans l'église, depuis au maximum 1935, car il a été acheté 370 francs à Paris lors d'une transaction en date des 17 et 18 mai 1934 par un avocat du nom d'ARNETTE qui possédait une propriété à Crux la ville. Il avait adopté une fille du pays Marie SUND fille de Désiré SUND, domestique à Crux, et d'Elisabeth Augustine RACLIN sans profession. Cette adoption est mentionnée dans l'acte de naissance de Marie - née à Crux le 6 juillet 1911 à 3h00 du matin -et entériné par le tribunal civil de 1ere instance de Seine-et-Marne le 30 novembre 1924. Pour la petite histoire, Marie Sund- Arnette qui était domiciliée au « Manoir du Merle » est décédée à la Charité sur Loire, rue des Hôtelleries, le 11 mars 1986 à 6h45, divorcée de Robert Albert RENOUX qu'elle avait épousé à Paris 18<sup>e</sup> le 25 avril 1935 (jugement du 15 mars 1963).

Eymard Roger ARNETTE, donc, et sa conjointe Madeleine RACLIN avaient fait don du tableau au curé Jules MULOT pour une cérémonie.

Selon Bernard LEBLANC ancien garagiste de Crux, enterré le 17 octobre 2015, ce n'était qu'un prêt car Maître ARNETTE a réclamé plus tard le tableau au curé mais celui-ci n'a rien voulu savoir et a considéré que *l'Ange-gardien* était entré définitivement dans l'église. (Il y aurait eu alors une compensation de l'Abbé MULOT. De quelle nature ? Bernard LEBLANC ne l'a jamais vraiment su. Toujours est-il que dans le cimetière de Crux existe un beau tombeau en marbre avec gravés les seules noms ARNETTE-RACLIN (qui ne sont pas décédés à Crux la ville). Aucune trace écrite du don à l'église ni dans le livre de paroisse ni dans aucune acte).

Question : qu'y avait-il sur le mur avant qu'y soit accroché *l'Ange gardien* ? Autre hypothèse : rien ! car il se pourrait que les deux tableaux aient été offerts en même temps par le même discret donateur, maître Arnette, c'est d'ailleurs l'hypothèse de Philippe Levantal , historien de l'art .

## Mais avant cette date de 1934 où se trouvait cette huile sur toile ?

Toutes les dates des précédentes transactions sont connues, soit, en remontant le temps : 25 mai 1904, 22 - 24 avril 1901, 26 janvier 1878, 13 mars 1850, 4 janvier 1815 et 28 décembre 1807, toutes ces ventes ayant eu lieu à Paris. Son prix a constamment augmenté depuis cette date de 1807 où il entre dans le domaine privé. Car il se trouvait avant dans un établissement religieux. Mais où ?

Bernard DORIVAL (1914-2003), auteur d'un catalogue raisonné de Philippe de Champaigne affirme dans un courrier du 4 novembre 1972 (archives de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture) à Philippe LEVANTAL, historien de l'art, qu'il se trouvait « dans la chapelle de gauche de l'église de l'hôpital des Incurables à Paris » (ex-hôpital Laennec) et il cite plusieurs auteurs affirmant cela. L'EX CHAPELLE DE L'HOPITAL DES INCURABLES OU HOPITAL LAENNEC renferme encore aujourd'hui un autre tableau de *L'Ange Gardien*, celui-là peint par Philippe de Champaigne (1602-1674) lui-même.



Le Pèlerin 24 mars 2011



*L'Ange Gardien de l'ex  
hôpital Laennec à Paris*

Mais un autre spécialiste de la famille de Champaigne et son atelier, Nicolas SAINTE FARE GARNOT, écrit en 1974, dans le *bulletin de la société de l'histoire de l'art français*, que c'est du fait d'une saisie révolutionnaire suivie d'une vente que le tableau arrivé à Crux est ainsi passé du domaine public au domaine privé. Or l'ensemble décoratif de l'hôpital des Incurables n'a pas été touché par les troubles révolutionnaires. Donc il ne pouvait pas se trouver dans cet établissement parisien.

Du reste, en 1976, Bernard DORIVAL affirme dans son ouvrage référence sur Philippe de Champaigne, que le tableau de Crux était destiné à une église ou un couvent de province.



D'autre part, la représentation de *'Echelle de Jacob* conjointe à celle de *'Ange* diffère du thème de *'Ange* qui était destiné aux incurables, centré sur le seul chemin vers le ciel promis à des malades dont la seule issue n'était plus désormais que la mort. Alors que *'Echelle de Jacob* suggère tout un chemin de vie pour parvenir à Dieu.

A la fin des années 1980, Nicolas SAINTE FARE GARNOT (par ailleurs Conservateur du musée Jacquemart André à Paris) affirme que *'Ange Gardien*, maintenant à Nevers, faisait partie d'un retable dont on aurait retrouvé la partie haute qui ornait une chapelle à Soissons à partir de 1686 ; les dimensions du « ciel » de ce retable (aujourd'hui dans une collection privée) et notamment sa largeur correspondent à celle de « notre » tableau.

En effet l'atelier de Philippe de Champaigne avait beaucoup de commandes de la part de Bénédictins et de Chartreux. Il serait intéressant que des chercheurs du département de l'Aisne trouvent dans quelle chapelle de Soissons a pu se trouver notre tableau et à quoi ressemblait ce fameux retable, composé éventuellement d'un « tondo » (petite toile de forme circulaire).

Bernard DORIVAL a également écrit dans le catalogue de l'exposition « Trésors cachés des églises de la Nièvre » qui s'est tenue au Palais Ducal du 14 juillet au 30 septembre 1990 :

La Camosine vous propose une exposition :

**"Trésors cachés des églises de la Nièvre"**

dans le site prestigieux du Palais Ducal  
du 14 juillet au 30 septembre 1990

Heures d'ouverture : tous les jours de 10 h à 19 h

avec le concours du Conseil Régional de Bourgogne, du Conseil Général de la Nièvre, de la ville de Nevers, de la Culture Départementale des Monuments Historiques et des Sites, du Crédit Agricole de la Nièvre et de la Société Engestr.




Entrée : 10 F par personne.  
Gratuité pour les scolaires et les moins de 13 ans.

Pour les groupes s'adresser à :  
CAMOSINE  
Préfecture de la Nièvre  
58019 NEVERS CEDEX  
TEL. 86 36 13 23

Catalogue en vente à l'entrée de l'exposition.

**NIEVRE**

**CA**  
CRÉDIT AGRICOLE  
DE LA NIEVRE

Virgée à l'Enfant - statue, marbre, XVIII<sup>e</sup> siècle

C. Centre : La Charité de Saint-Martin - groupe, pierre, XVII<sup>e</sup> siècle

CAMOSINE  
Trésors Cachés des Eglises  
de la Nièvre

Du 14 JUILLET au 30 SEPTEMBRE 1990  
de 10 heures à 19 heures, tous les jours  
au Palais Ducal, à Nevers.

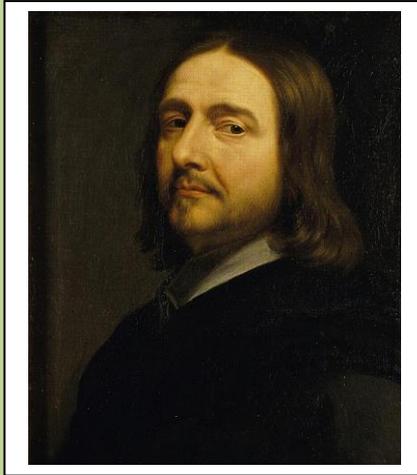
N° 05152 10 F

Cette toile « conservée dans l'église de Crux la Ville... avait dû être exécutée pour un important commanditaire, grand seigneur, église, ou, plus vraisemblablement, couvent, ce qui expliquerait le silence à son sujet de tous les textes du 17<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle ».

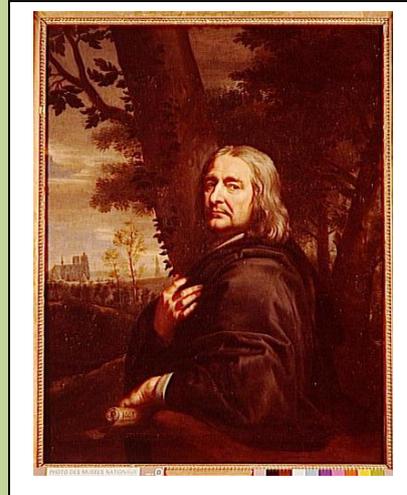
Un couvent de Soissons donc selon M. Nicolas SAINTE FARE GARNOT

## Mais qui est le peintre qui a réalisé l'Ange gardien de Crux la ville ?

Dans le catalogue de l'exposition de Nevers de 1990, Bernard DORIVAL l'attribue à Philippe de Champagne, car, depuis 1971 c'était la seule vérité.



*Philippe de Champagne.*  
Autoportrait.  
Musée de Grenoble



*Philippe de Champagne par son*  
neveu Jean-Baptiste. Musée du Louvre

Avant 1971, seules quelques personnes à Crux la Ville, dont Marie SUND-ARNETTE et le secrétaire de mairie Jacques THIRION, érudit, savaient que cette œuvre était de Philippe de Champagne. Mais le « scoop » est venu d'un certain Philippe LEVANTAL, historien de l'art et peintre qui passe dans l'église de Crux, ouverte comme tous les jours à cette époque, une fin d'après-midi de 1971, et, publie dans la revue *Connaissance des Arts* numéro 254 pages 89 :

### COMMENT J'AI RETROUVE UN PHILIPPE DE CHAMPAIGNE SANS MYSTERE SANS PROTECTION SANS INVENTAIRE.

## comment j'ai retrouvé un philippe de champagne

sans mystère, sans protection, sans inventaire

par Philippe Levantal

Pour découvrir une œuvre ignorée de Philippe de Champagne, partez dans la Nièvre. Franchissez le Morvan, gagnez Lormes, saluez au passage les belles toitures du château de Chassy, les eaux bleues du lac de Farnessière; remontez vers Saint-Saulge et ses vitraux du 16<sup>e</sup> siècle. Puis, empruntez, en direction de Clamecy, la route qui mène au paisible bourg de Crux-la-Ville.

A 5 heures du soir, la place du village est déserte, l'église ouverte. Un coup d'œil, à tout hasard, depuis le seuil : le 19<sup>e</sup> siècle est passé par là, sévèrement, et n'a épargné des 12<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles que leurs grandes lignes. Trois pas en avant. En vous retournant, surprise : vous découvrez à gauche de l'entrée un tableau qui porte — en gros caractères — la mention « Philippus de Champagne faciebat anno 1654 ». Un enfant les mains jointes, au regard extasié, se voit montrer le chemin du ciel par un ange aux ailes puissamment déployées dont l'élan est encore souligné par les volutes d'une grande écharpe bleue. Le thème de l'ange gardien est patent.

Consulté, M. Pierre Quarré, conservateur du musée des Beaux-Arts de Dijon, n'a pas osé parler du tableau mais m'a

conseillé d'en référer à M. Bernard Dorival, ancien conservateur du musée national d'Art moderne, qui depuis des années poursuit sur Champagne les recherches les plus approfondies. Au mot d'« ange gardien », M. Dorival devient attentif et précis : « Je pars demain pour Crux-la-Ville et je vous appelle dès mon retour » — ce qu'il a fait avec exactitude.

Et c'est bien d'un Champagne qu'il s'agit, et depuis longtemps disparu. Du reste, M. Dorival en connaît toute l'histoire : « Il se trouvait, m'écrit-il, au 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècle dans la chapelle de gauche de l'église de l'hôpital des incurables à Paris. Sa présence est attestée par Guillet de Saint-Georges dans sa biographie de Philippe de Champagne ainsi que dans les guides de Paris de Brica, du pseudo Le Rouge, de Dezallier d'Argenville, de Hurtaut et de Magny, de Dulaure et de Thiery, sans oublier les études Dezallier d'Argenville et de Descamps sur Champagne. Après la Révolution de 1789, il se retrouve dans la vente de Mme Dupont, le 28 décembre 1807 au n° 54. » Suit alors toute une série de ventes et de reventes au fil desquelles, jusqu'au 18 mai 1934, l'ange gardien de Champagne est parfaitement répertorié,

connu et suivi par l'historien. Et M. Dorival de conclure : « La trace s'en perdait ensuite, grâce à vous elle est retrouvée. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir signalé cette toile qui m'intéresse au plus haut point. » On trouvera sans doute sans trop de peine l'ultime maillon de la chaîne : le donateur qui, un jour, aura discrètement offert à sa bonne ville de Crux deux tableaux — à droite du porche est accroché un « Couronnement de la Vierge », d'excellente facture, relevant sans doute aussi du 17<sup>e</sup> siècle français. Quant au Champagne, il revient à M. Bernard Dorival de le situer exactement dans l'œuvre du maître. Tout au plus, peut-on, dès à présent, souligner — comme il le fait lui-même dans le Bulletin de la société de l'histoire de l'art français (1970) — l'importance du thème de l'Ange dans l'œuvre de Champagne puisque dix Annonciations au moins lui furent commandées par des couvents parisiens. En fait, il semble que l'œuvre janséniste de Champagne ait fait oublier que, passée sa rencontre, en 1646, avec Port-Royal, le peintre continua de travailler dans un style bien classique et un peu sec aux nombreuses commandes qu'il recevait.

Au passage, on peut noter qu'il n'est pas très observateur de l'architecture de l'église puisqu'il écrit « le 19<sup>e</sup> siècle est passé par là, sévèrement, et n'a épargné des 12<sup>e</sup>me et 16<sup>e</sup> siècles que leurs grandes lignes ». Le 19<sup>e</sup> siècle n'a rien épargné du tout puisque cette église est 100 % pur 19<sup>e</sup> ! Il écrit aussi que le tableau se trouvait à gauche en entrant ...

Toujours est-il que cet article fait l'effet d'une bombe !

Quoi, un De Champaigne dans ce bled nivernais ?

La révélation est donc confirmée par Bernard DORIVAL le grand spécialiste de Philippe de CHAMPAIGNE et, à sa suite, Nicolas SAINTE FARE GARNOT.

Mais alors on ne peut pas laisser ce chef-d'œuvre accessible aux cambrioleurs, vite on agit. A ce moment là, le préfet de la Nièvre s'appelle Jacques GANDOUIN.

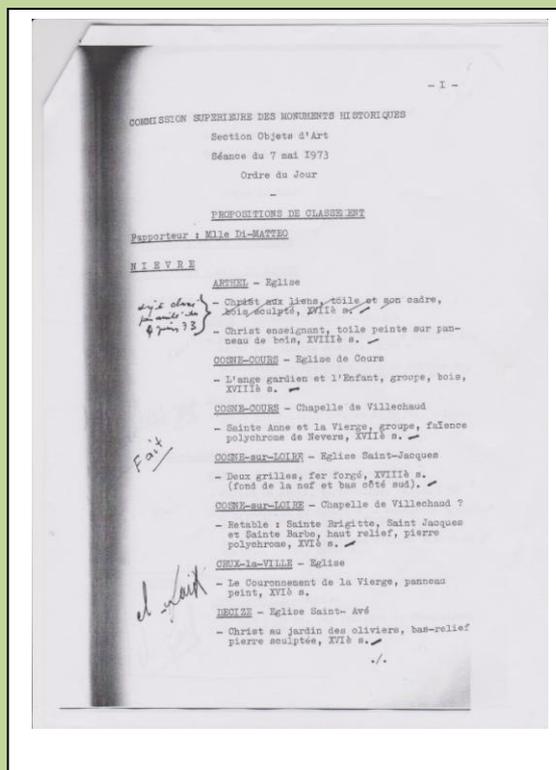
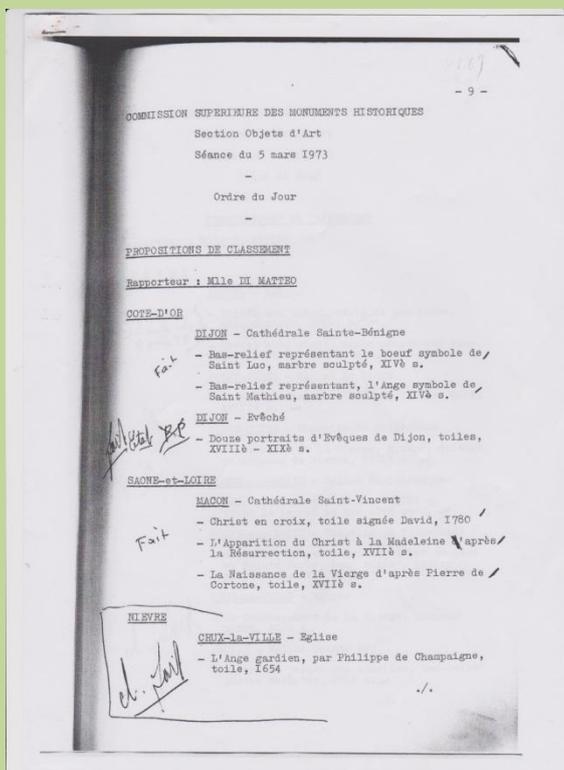
Passionné de patrimoine, c'est lui le fondateur de la Camosine, organisme unique en France.



Il décide que le tableau doit être classé Monument Historique. Les services du Ministère de la Culture s'exécutent. L'arrêté de classement est daté du 5 juillet 1973, avec, dans la foulée, le classement aussi du *Couronnement de la Vierge* de l'église de Crux.

En recherchant à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine du Ministère de la Culture, à Charenton le Pont, le dossier de classement des deux tableaux, celui-ci comporte uniquement l'ordre du jour de la séance du 5 mai 1973 de la Commission Supérieure des Monuments Historiques section objets d'art.

Aucune trace des débats et pas de procès-verbal de cette commission. Juste dans la marge, en face de « Crux la ville, église *l'Ange Gardien* par Philippe de CHAMPAIGNE » la mention « FAIT ». Idem pour le panneau peint *le Couronnement de la Vierge*.



Avant de passer par la Commission Supérieure à Paris le dossier de classement d'objets d'arts est examiné par la Commission Départementale idoine. Après recherche aux Archives Départementales de la Nièvre, celles-ci répondent le 4 août 2010 sous la plume de Jean-Claude GUYOT, que la Camosine dispose des PV de la Commission Départementale seulement depuis la fin des années 1980, et que le service compétent de l'Administration Préfectorale possédant les dossiers de suivi n'a pas trouvé mention des tableaux.

Hypothèse : Il est vraisemblable que le préfet GANDOUIN,



voulant accélérer les choses, ait agi pour que le dossier arrive dare-dare à la Commission Supérieure sans attendre les prochaines dates de réunion de la Commission Départementale qui sont peu fréquentes en une année.

Et puis, nous avons un préfet motivé par le patrimoine et même pionnier dans les actions de protection et mise en valeur de celui-ci. Et l'Etat, à cette époque, avait la totale maîtrise des procédures de protection et des moyens d'action qui n'avaient rien à voir avec ce qu'ils sont devenus aujourd'hui.

Il fallait agir vite pour la protection physique du tableau, aussi l'Inspecteur des Monuments Historiques, Colette di Matteo, relaie cette urgence dans un courrier du 15 juin 1973 pour l'installation d'un dispositif de sécurité. Ce qui a permis au *Journal du Centre* du 12 janvier 1975 de titrer et « ironie du progrès l'Ange Gardien est placé sous la protection d'un antivol ».

SECRETARIAT D'ÉTAT A LA CULTURE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

Sous-Direction des Monuments Historiques et Palais Nationaux

OBJETS MOBILIERS

Conservation Régionale de DIJON  
Département NIEVRE  
Commune CRUX LA VILLE Exercice 1975  
Édifice Eglise Chapitre 35-31/10 et.A  
Objet Remise en état d'une peinture à l'huile sur toile datée Dépense n° 31  
1654 par Ph. de Champagne représentant un ange gardien  
à M. SOCIETE A R C O A, Entrepreneur  
de 3, rue du Buisson St Louis  
PARIS 10ème

ORDRE N° ..... du 18 juin 1975

Travaux selon devis approuvé de :

6.582,57

Début des travaux immédiat Fin des travaux .....  
ou : durée prévue d'exécution .....

L'Inspecteur  
des Monuments Historiques,

*Colette Di Matteo*

Colette DI MATTEO

Exemplaire conservé  
par l'Inspecteur.

2

En effet, un système perfectionné a été installé par l'entreprise TEVELEC de Moulins (03). De son côté, la commune a mis en place un éclairage avec un spot s'allumant à l'aide d'un monnayeur.

Il était temps que TEVELEC intervienne, car, le jour où l'entreprise est venue installer le dispositif de sécurité, M. L'abbé BOUCHE- PILLON, curé de Crux, les a pris pour des voleurs.

sarl **arcoa**  
**atelier  
de restauration  
et conservation  
d'objets d'arts**

bureaux et ateliers **3 rue du buisson saint-louis 75010 paris téléphone 202 49 82**

Monsieur le Curé

CRUX LA VILLE  
58330 SAINT SAULGE

PARIS, le 27 juin 1975

Monsieur le Curé,

Sur ordre de Mademoiselle C. DI MATTEO, Inspecteur des Monuments Historiques, nous devons procéder à la remise en état d'une peinture à l'huile sur toile de Ph. de Champagne conservée dans votre Eglise et représentant :

"UN ANGE GARDIEN"

Ce travail devant se faire dans notre atelier parisien nous procéderons à la dépose et à l'enlèvement de ce tableau le vendredi 4 juillet 1975 dans la journée.

*Courrier d'ARCOA au curé de Crux prévenant de la restauration des tableaux.*

Sécurisé *l'Ange Gardien* l'était donc. Rassurés le préfet, le maire, le curé !

avec Ministère de la Culture

sarl **ARCOA**  
 atelier  
 de restauration  
 et conservation  
 d'objets d'arts

bureaux et ateliers 3 rue du buisson saint-louis 75010 paris téléphone 202 49 82

N. Réf. JCB/AW PARIS, le 28 mars 1975

SIEVRE CRUX LA VILLE EGLISE D E V I S

Remise en état d'une peinture à l'huile sur toile datée 1654 par Philippe de Champagne représentant "UN ANGE GARDIEN".  
 Dimensions : 1,75 X 1,52 = 2,51 m<sup>2</sup>

ETAT ACTUEL

La couche picturale présente un repeint ayant mal vieilli, une gerçure et une trace de vernis chanci. La toile ayant été déjà rentoilée est décollée à la base.

TRAVAUX ENVISAGES

Vacation et transport aller et retour pour examen et devis, transport aller et retour pour travaux dans nos ateliers, transport aller et retour pour remise en place .....	FRS	429,00
Travaux sur place : dépose à l'échelle, décaissement dépoussiérage du mur et du cadre .....	FRS	256,00
Travaux de remise en place : réencadrement, repose à l'échelle après vérification et consolidation des scellements .....	FRS	256,00
Rentoilage deux tissus après refixage au dos Le m <sup>2</sup> FRS 690 X 2,31 .....	FRS	1.593,90
Nettoyage, dévernissage, décapage des repeints Le m <sup>2</sup> FRS 322 X 2,31 .....	FRS	747,82
Masticage, restauration picturale, vernissage de protection Le m <sup>2</sup> FRS 598 X 2,31 .....	FRS	1.381,38
Fourniture d'un châssis à clés, croix de Lorraine 3B/4 section 80, montage et bordage Le m <sup>1</sup> FRS 61,10 X 10,53 .....	FRS	643,38
Photographies avant et après restauration .....	FRS	182,00
	SOIT .....	FRS 5.685,48
	T.V.A. 20 % ..	FRS 1.097,09
	TOTAL .....	FRS 6.582,57

SIX MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX FRANCS CINQUANTESEPT CENTIMES

Ces prix s'entendent sous réserve des travaux complémentaires reconnus nécessaires après démontage ou en cours de restauration.

UN DES GERANTS *J.C. Bouyer*  
 J.C. BOUYER *Abel N. N. N.*

siège social 19 rue laurent polli achères-la-forêt 77760 la-chapelle-la-reine rc monterau 70 b 5 rm monterau 117 70 777

Mais les deux tableaux classés avaient besoin d'une remise en état. L'atelier ARCOA de Paris en fut chargé qui a enlevé le tableau de *l'Ange Gardien* le 4 juillet 1975 et l'autre œuvre classée le 13 janvier (ou 14) 1976. Les deux objets classés sont revenus dans l'église le 25 juin 1977

L'histoire de *l'Ange-Gardien* ne s'arrête pas là car la toile un subi d'autres restaurations dans les années 1980 disparaissant de temps à autre de l'église de longues périodes. Et c'est alors que la paternité de cet *Ange* à Philippe de CHAMPAIGNE commence à être remise en cause.

A la suite d'une exposition à la Sorbonne en 1985 « Richelieu et le monde de l'esprit » (Commissaire André TUILLIER) la signature en bas du tableau de Crux « 1654 PHILIPPUS DE CHAMPAIGNE FACIEBAT » (Philippe de CHAMPAIGNE a fait ce tableau en 1654) s'avère apocryphe.

Les spécialistes pensent alors que si la commande a pu être faite à Philippe de Champagne, il est possible que celui-ci, très sollicité par de nombreuses commandes, ait confié la suite (ou la totalité) de l'exécution de l'œuvre à son atelier.

En effet, on estime que la partie de voile bleu entourant l'Ange n'est pas tracée d'une façon si fine dans la partie à droite que sur le côté gauche ; ce bout du voile semble une ébauche qui ne serait donc pas la patte du maître. Puis, le même Nicolas SAINTE FARE GARNOT qui affirmait à la suite de Bernard DORIVAL en 1974, que cet *Ange* était signé Philippe DE CHAMPAIGNE, écrit dans le catalogue de l'exposition « Philippe de CHAMPAIGNE Entre politique et dévotion » qui s'est tenue au Musée des Beaux-arts de Lille entre le 27 avril et le 15 août 2007, en page 194 -195, en vis-à-vis de la photo du tableau de Crux : « Nicolas DE PLATTEMONTAGNE (1631- 1706) » à qui il attribue donc l'œuvre. C'était un peintre renommé de l'atelier de Philippe de CHAMPAIGNE.

## Philippe de Champaigne (1602-1674)

Entre politique et dévotion

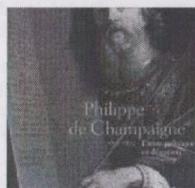
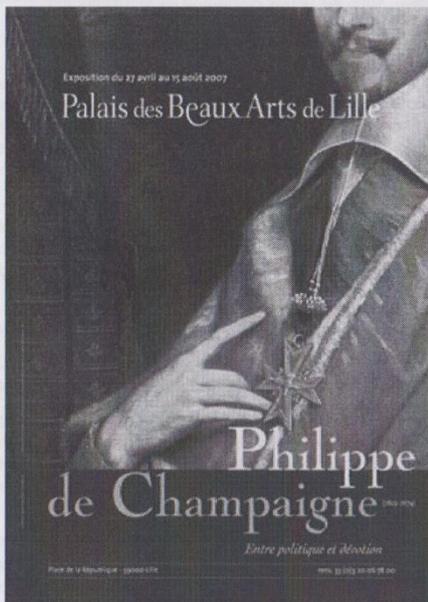
Palais des Beaux-Arts de Lille

27 avril 2007 - 15 août 2007

*Exposition organisée par la Ville de Lille/Palais des Beaux-Arts et le Musée d'art et d'histoire de Genève, en collaboration avec la Réunion des musées nationaux.*

*L'exposition Philippe de Champaigne est reconnue d'intérêt national par le Ministère de la Culture et de la Communication/Direction des Musées de France et bénéficie à ce titre d'un soutien financier exceptionnel de l'Etat. Elle bénéficie également de la garantie de l'Etat pour l'assurance des œuvres présentées. Elle a reçu le concours de la Préfecture de région Nord Pas-de-Calais, du Conseil régional Nord Pas-de-Calais et de Lille Métropole Communauté urbaine. Elle est réalisée avec le mécénat de France Télécom et du Crédit du Nord.*

Philippe de Champaigne reste encore aujourd'hui un peintre méconnu et mal connu, qui soulève les interrogations et les polémiques. Artiste flamand ou français ? Fervent catholique



Catalogue Philippe de Champaigne, entre politique et dévotion



Domaine dessin  
Dénomination  
Auteur/exécutant CHAMPAIGNE Jean-Baptiste de  
Titre Portrait de Nicolas de Platte-Montagne  
Période création/exécution 3e quart 17e siècle

### FICHE JOCONDE MINISTERE DE LA CULTURE

Auteur exécutant :

CHAMPAIGNE Jean Baptiste de

Titre : *Portrait de Nicolas PLATTE MONTAGNE -*

Période : 3eme quart XVII e siècle

Lieu de conservation : Paris, Musée du Louvre : département des arts graphiques



*Portrait de Nicolas de PLATEMONTAIGNE*  
par Jean RANC 1703.

Huile sur toile 131 X 98 cm

Château de Versailles

Et voilà, qu'entre 2007 et 2009, un intérêt simultané pour les œuvres de l'atelier de Philippe DE CHAMPAIGNE se manifeste à travers plusieurs expositions : celle de LILLE donc en milieu d'année 2007, une autre à EVREUX « A l'école de Philippe de CHAMPAIGNE », au musée- du 18 novembre 2007 au 17 février 2008 , et, enfin, au musée de PORT ROYAL DES CHAMPS du 25 mars au 29 juin 2009 : « Trois maitres du dessin : Philippe de CHAMPAIGNE, Jean-Baptiste de CHAMPAIGNE, Nicolas de PLATEMONTAIGNE ».

Ce sont les travaux préparatoires de l'exposition d'Evreux qui ont encore fait changer l'attribution de la paternité de notre tableau. Frédérique LANOE, historienne de l'art, ancienne élève de Nicolas Sainte Fare-Garnot à l'Ecole du Louvre, était commissaire de l'exposition d'Evreux avec Dominique BREME, conservateur du musée de Sceaux. Elle avait travaillé sur Nicolas de Platemontaigne mais a refusé de lui attribuer la réalisation de *L'Ange gardien et l'échelle de Jacob* atterri à Crux-la-Ville. Il est alors décidé que c'est l'œuvre du neveu de Philippe de CHAMPAIGNE : Jean-Baptiste de CHAMPAIGNE (1631- 1691).



*Jean Baptiste de CHAMPAIGNE*

Autoportrait (non daté)

Musée du Louvre

Dans les mémoires de l'Académie Royale GUILLET de SAINT-GEORGES retrace la vie de **Jean-Baptiste de CHAMPAIGNE** :

*Le neveu de Philippe est né à Bruxelles en aout 1631. Il a 11 ans quand son oncle perd son fils unique et le fait venir auprès de lui pour se consoler et l'élever dans la peinture. **Jean-Baptiste** est ensuite envoyé en Italie, référence obligée des peintres. Puis il a peint au Val de Grâce, à Versailles, aux Tuileries et à Saint Antoine des Champs. Il est élu marguillier de l'église Saint Louis à Paris et décède le 27 octobre 1681. Rien dans cet ouvrage sur un quelconque tableau d'Ange Gardien.*



Il devenait alors indispensable de compléter les recherches à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA) rue Vivienne à Paris en consultant notamment (le 3 novembre 2010) les « Mémoires inédits des membres de l'Académie Royale de Peinture et

Sculpture » (1854).

Dans une biographie de Nicolas de PLATTEMONTAGNE (page 351) on lit qu'il a réalisé « en 1686 pour les dames de l'Abbaye Notre-Dame de Soissons (...) un plafond de chérubins et un tableau de l'Ange Gardien pour l'oratoire de M. De la Rochefoucauld ».

A noter que la chapelle de l'ex Hôpital des Incurables à Paris renferme une tombe de la famille du Cardinal de la Rochefoucauld. On voit que la date des œuvres de PLATTEMONTAGNE à Soissons ne coïncide pas avec celle du tableau de Crux (1654).

Nicolas Sainte Fare-Garnot a considéré qu'il a pu y avoir confusion dans les biographies en particulier dans les dates.



*Double autoportrait de JB de CHAMPAIGNE (à gauche) et N PLATTE-MONTAGNE (à droite).*

1654

Muséum Boijmans Van Beuningen

ROTTERDAM

*Imaginons un dialogue entre ces 2 peintres qui nous prennent à témoin « allons JB assumez cette paternité ! » Mais mon cher Nicolas reconnaissez que vous y avez mis votre patte ! » Et Nicolas montrant JB et nous regardant : « voyez bien que c'est lui ce grand timide ! »*

Le ministère de la Culture a opté pour Jean-Baptiste en modifiant en 2010 la fiche du tableau de Crux dans la base de données « Palissy » des objets d'art et à ce jour n'a rien changé.

Le débat de spécialistes s'est néanmoins prolongé : en cette même année 2010 une polémique fait rage dans *La tribune de l'Art* entre un peintre José GONCALVES et un autre spécialiste des de Champaigne : Moana WEIL-CURIEL. Le premier est un ancien élève de Bernard Dorival qui a publié un catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe de Champaigne. Le deuxième a fait un rapport critique de sa production... qui a provoqué un droit de suite dans lequel José Gonçalvès a relevé pas moins de 200 erreurs ...Exemple :

#### **Erreur n°100 : L'Ange Gardien Laennec et de Crux-la-Ville, suite**

Continuons sur la note 178 (voir erreur n° 6), car notre homme s'est fait une spécialité d'accumuler les erreurs, factuelles et de méthode, dans une seule phrase. Je cite Moana Weil-Curiel : « ... dans sa notice du tableau de Crux-la-Ville (cat. 158), il conteste, en moins de deux lignes, l'attribution à Plattemontagne faite par les « rédacteurs » du catalogue de Lille (« sans aucun commentaire qui la justifiait »), avant de la juger « parfaitement hasardeuse ». Or les arguments dont il use, malgré d'évidentes disparités stylistiques qu'il cherche à évacuer, ne sont qu'un rapiéçage de détails pris ici ou là. De plus, devant deux compositions si différentes (Laennec et Crux-la-Ville), et quel que soit leur ordre chronologique, comment peut-on envisager que l'un de leur deux probables auteurs y « copieraient » l'autre ?! »



Premièrement, parmi les arguments qui ne sont qu'un rapiéçage de détails pris ici et là, (que veut-il dire ?), il y a, s'il vous plaît, le fait que le tableau soit signé et daté, je me cite, (cat 158) : « enfin, l'artiste n'a pas si souvent daté et signé un ouvrage pour que nous dédaignons celui-ci. »

Deuxièmement, il est permis de voir une relation de modèle à copie entre les deux images : quasiment le même format, même orientation des figures, même orientation de la lumière, jusqu'aux ombres sur les visages qui se répètent, même relation ange-enfant, gestuelle identique, même vue *da sotto in su*, forme correspondante du nuage et du rocher... Comment fait Moana Weil-Curiel pour y voir « deux compositions différentes » ? Réponse : en ne connaissant ni l'une ni l'autre. Mais il est coutumier du fait, rappelons, entre maints exemples, la fameuse date 1636 de 20 cm de long, (erreur n° 117) qui selon notre historien, « peut être mal lue » ! Et c'est Moana Weil-Curiel qui me taxe de myopie !

Troisième point : précisons que ma critique de 2003 contre Péricolo appartient à un compte-rendu publié dans *L'Estampille/l'Objet d'Art*, dont la pertinence fut saluée notamment par D. Rykner. (Voir l'erreur n° 50). Les historiens sont loin de partager l'outrance méprisante de Moana Weil-Curiel qui nous gratifie ici encore d'une critique parfaitement injustifiée.

Quatrième point : au choix, d'un côté, une attribution hasardeuse et arbitraire, sans le plus infime commentaire qui la justifiait, de l'autre, selon Moana Weil-Curiel, des « arguments », « disparités stylistiques », voire « rapiéçages ».

Enfin, la mise en exergue de « rédacteurs » implique de notre homme une nouvelle critique : seul problème, je n'ai pas écrit « rédacteurs », mais « organisateurs ». Encore une flèche perdue de qui use à tort et à travers de « rigueur scientifique », dont il ignore manifestement le sens, je le cite : « je m'écoute et je me convaincs ! »

Mais, peut-être Moana Weil-Curiel songe-t-il, en méprisant délibérément une suite d'observations de 20 lignes qu'il ramène à deux lignes, à la notice du catalogue de Lille-Genève, (2007, page 295), sur le tableau Laennec comme modèle à suivre ? A la bonne heure, voyons ce que nous en dit son auteur sur l'attribution ? RIEN. Sur sa datation vers 1660, (distincte de la proposition de B. Dorival vers 1645) : RIEN. Sur la localisation : *chapelle Laennec*, c'est vague, s'agissant d'une petite église dotée de deux transepts (le tableau est accroché à

Enfin, la mise en exergue de « rédacteurs » implique de notre homme une nouvelle critique : seul problème, je n'ai pas écrit « rédacteurs », mais « organisateurs ». Encore une flèche perdue de qui use à tort et à travers de « rigueur scientifique », dont il ignore manifestement le sens, je le cite : « je m'écoute et je me convaincs ! »

Mais, peut-être Moana Weil-Curiel songe-t-il, en méprisant délibérément une suite d'observations de 20 lignes qu'il ramène à deux lignes, à la notice du catalogue de Lille-Genève, (2007, page 295), sur le tableau Laennec comme modèle à suivre ? A la bonne heure, voyons ce que nous en dit son auteur sur l'attribution ? RIEN. Sur sa datation vers 1660, (distincte de la proposition de B. Dorival vers 1645) : RIEN. Sur la localisation : *chapelle Laennec*, c'est vague, s'agissant d'une petite église dotée de deux transepts (le tableau est accroché à main gauche). Sur l'orientation de l'éclairage naturel, et la conformité ou non de la peinture : RIEN. Sur la composition : des notations généralisatrices, dont la principale, sur le paysage, répète Dorival. Sur le dessin : RIEN. Sur la couleur : juste cette ineptie « la pureté chromatique » ! Je n'ai pas de leçon à recevoir de ce genre de travail, encore moins de Moana Weil-Curiel.

## COMPARAISON AVEC L'ANGE GARDIEN DE PARIS

Dans cette querelle sont comparés *l'Ange Gardien* de Philippe de CHAMPAIGNE à l'ex-hôpital de LAENNEC et celui qui est maintenant à Nevers.

*L'Ange Gardien* de Philippe de CHAMPAIGNE sert bien sûr de référence, car son attribution a été authentifiée bien qu'un débat se soit instauré sur sa date de réalisation : 1643- 1645 ou alors 1660 (rappel : celui de Crux est daté de 1654).



Si les deux toiles sont dénommées pareillement elles en diffèrent en bien des points. Notamment par l'attitude du jeune protégé de l'Ange. Egalement par la finalité de l'œuvre parisienne destinée, comme déjà indiqué auparavant, à des mourants, et centrée sur le chemin du ciel promis. Dans le tableau atterri à Crux la Ville les deux personnages sont placés sur une montagne, ce qui participe à une dynamique bien plus orientée vers l'élévation.

L'Ange de Crux la ville, surtout n'est pas une réplique de cet celui de Paris parce que dans la partie inférieure gauche est représenté le célèbre épisode biblique de l'échelle de Jacob.

Dans la Genèse, le chapitre 28 raconte **le songe de Jacob**, fils d'Isaac et petit fils d'Abraham, où, en haut d'une échelle atteignant le ciel, Dieu s'adresse à lui dans son sommeil. Des anges se trouvent sur l'échelle céleste, intermédiaire avec le Très Haut. Le peintre a choisi le moment du songe, donc de l'endormissement qui fait penser aux derniers instants de la vie terrestre pour l'envol de l'âme vers Dieu.

Des exégètes ont vu dans cette scène la difficulté de parvenir jusqu'à Dieu ; du moins le chemin initiatique pour le rencontrer est tout le sens de la vie terrestre. A la suite de ce songe, le nom de Jacob est transformé en Israël ... qui doit conduire le destin d'un pays (Genèse chapitre 32).

Par ailleurs l'ange gardien lui-même est la représentation de Raphaël conduisant Tobie (plus loin dans l'Ancien Testament, après Moïse et Salomon, avant le livre de Judith et le livre d'Esther). Tobie était déporté à Ninive. Raphael, l'un des 3 Archanges, devient pour lui un véritable compagnon. A noter que Raphael était aussi un peintre italien antérieur aux DE CHAMPAIGNE qui sont tous allés en Italie puiser leur inspiration.

Et il est troublant de voir la parenté de ces *Anges Gardiens* au doigt levé avec le *Saint Jean Baptiste* de Raphaël.



Raphaël et atelier, Saint Jean Baptiste dans le désert, vers 1517-1518. Florence, Galleria degli Uffizi.

Le tableau de Crux a été analysé par rapport à ses couleurs et là il convient de citer Bernard DORIVAL : « si l'enfant est vêtu d'une robe verte et d'un manteau jaune qui tourne au violet, c'est que le vert est symbole d'espérance, le jaune de foi et le violet de *amicitia amore lealtà dirittura gratitudine e dolcezza* ». En effet l'une des différences entre le jeune du tableau de Crux et celui de Paris est l'absence de vert dans ce dernier. A quoi bon du vert pour les malades réputés incurables à l'hôpital parisien. On sent par contre chez Tobie, le jeune protégé de l'ange, un sentiment de confiance, de réconfort spirituel, d'espoir en la rédemption.

Cette analyse des couleurs par Bernard DORIVAL a été introduite à l'infini dans tous les descriptifs sans que DORIVAL soit cité comme dans le guide FLOHIC du patrimoine des communes de la Nièvre paru en 2000.

Mais les copiés/collés que l'on trouve en pagaille sur internet n'en sont pas à une vérité établie près. Ainsi des sites officiels ont continué à affirmer que l'Ange Gardien de Crux est une REPLIQUE de celui de Paris ! ...

Hélas, l'Ange Gardien de Paris n'est plus visible depuis une dizaine d'années, la chapelle qui l'abrite ainsi que l'ancien hôpital Laennec, dit autrefois des Incurables, sont littéralement pris en otage par les promoteurs de la Cogedim associés au groupe Allianz qui ont réalisé un juteux projet immobilier entre les anciens bâtiments et la rue de Sèvres.

ARTICLE DU 9 OCTOBRE 2010

## **ARTICLE DE LA TRIBUNE DE L'ART** **La vente de l'Hôpital Laennec : un scandale patrimonial discret**



1. Façade de la chapelle de l'ancien hôpital Laennec

Photo : Didier Rykner

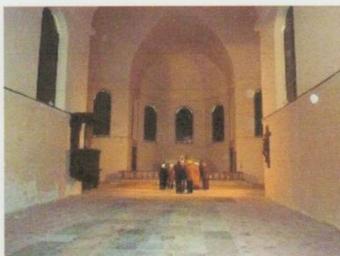
En 2000/2002, l'Assistance Publique (*La Tribune de l'Art*n'existait pas alors) a vendu l'Hôpital Laennec au promoteur immobilier Cogedim associé financièrement aux assurances AGF. Depuis, cette dernière société (aujourd'hui appelée Allianz) en est devenue propriétaire, la Cogedim étant désormais maîtrise d'ouvrage. Une opération financière complexe mais qui devrait s'avérer juteuse pour les deux partenaires.

Que cette opération immobilière se fasse au détriment d'un des édifices les plus importants de Paris ne perturba pas le moins du monde l'Etat ni la Ville. Ceux-ci laissèrent faire sans broncher après avoir envisagé très sérieusement d'y installer l'Institut d'Etudes Politiques, ce qui aurait eu au moins pour effet de conserver ces bâtiments dans le patrimoine public. On préféra les céder au privé dans des conditions sur lesquelles nous reviendrons. Pourquoi pas, après tout. L'essentiel était de permettre la restauration et l'entretien d'un monument historique. Encore aurait-il fallu – ce qui était parfaitement possible à l'époque – prévoir d'imposer l'accès libre à la cour devant la chapelle (ill. 1), à la chapelle elle-même qui conservait son mobilier d'origine dont une partie classé, et le passage des promeneurs, par un chemin éventuellement balisé, à travers ce large enclos qui va de la rue de Sèvres à la rue de Babylone.

Il n'en fut rien, comme on va le voir. Des bâtiments devant être construits le long de la rue Vaneau, une association de riverains se constitua, qui se moquaient bien du devenir de l'Hôpital mais s'intéressaient surtout à la vue qu'ils auraient de leurs fenêtres. Elle porta l'affaire en justice, gagna devant le tribunal administratif en 2001 en faisant annuler le permis de construire, puis une nouvelle fois en juillet 2008 avant de perdre en juillet 2009 devant la Cour Administrative d'Appel. Plutôt que de continuer le combat, l'association préféra conclure une transaction financière avec le propriétaire, qui mit fin à son action sans que cela ait finalement le moindre impact sur le projet. Une autre association, le Comité Laennec-Turgot, valeureuse mais agissant sans beaucoup d'armes, concentra son combat sur l'accès du public à la chapelle et plus largement aux bâtiments, sans jamais hélas porter l'affaire devant les tribunaux. Une pétition a même été lancée réunissant aujourd'hui plus de 6 500 signatures<sup>1</sup> sans provoquer la moindre réaction chez les pouvoirs publics ni chez les promoteurs. Seule concession : l'ancien jardin potager, sur l'arrière des bâtiments, relié au jardin Catherine Labouré et donnant sur la rue de Babylone, sera à terme ouvert au public.

Depuis la vente de ces quatre hectares des terrains par l'Assistance Publique en 2002, la chapelle qui devait devenir une salle polyvalente, puis une salle de réunion, est interdite d'accès par les nouveaux propriétaires, malgré une convention signée avec la ville de Paris en 2005. La sacristie a même été détruite début 2013 « par erreur ». Non seulement le code du patrimoine est bafoué, la chapelle étant protégée au titre des Monuments Historiques, car elle se dégrade et a même été vandalisée, mais en plus les descendants des familles de TURGOT et DE LA ROCHEFOUCAULD n'ont même plus la liberté de venir sur les tombes de leurs aïeux dans la chapelle.

## Vandalisme et vols dans la chapelle de l'ancien Hôpital Laënnec



1. Intérieur de la chapelle de l'ancien hôpital Laënnec

7 décembre 2010

Photo : Didier Rykner

Le mardi 7 décembre 2010, plusieurs membres des familles La Rochefoucauld et Turgot, ainsi que de l'Association à la mémoire du Cardinal de La Rochefoucauld, visitaient la chapelle de l'Hôpital Laënnec pour se rendre sur la tombe de leurs aïeux et constater *de visu* l'état du bâtiment (ill. 1).

Presque entièrement vidée de son mobilier historique, la chapelle fait peine à voir. Seuls demeurent à leur place la chaire, classée monument historique, qui a cependant perdu la croix la surmontant qui semble avoir bel et bien disparu ; les deux autels latéraux portant chacun un retable classé monument historique et que la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a, à raison, laissé sur place car ils forment un ensemble pratiquement immeuble par destination ; la clôture en bois peint du chœur (classée), en piteux état<sup>1</sup> ; et l'autel principal (classé).

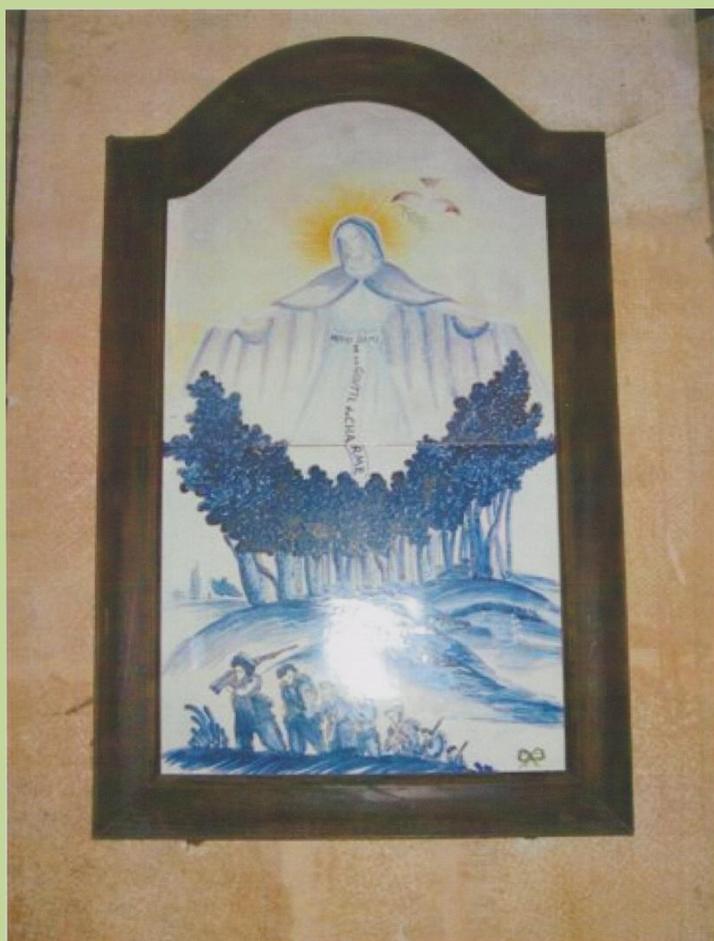


Photo Didier RYKNER

Les œuvres d'art, à l'intérieur de la chapelle, protégées au titre des Monuments Historiques sont inaliénables. Elles restent bien sur place, mais sans entretien et inaccessibles, donc aliénées. Les services de l'Etat ont été critiqués par leur absence d'une réaction forte devant cette situation.

L'œuvre de Jean-Baptiste de CHAMPAIGNE n'a pas connu ce triste sort. Elle est maintenant visible aux horaires d'ouverture du musée neversois et a été bien remise en valeur, y tenant une place maîtresse dans le salon 17<sup>e</sup> siècle.

Et puisque ce musée se dénomme Musée de la Faïence et des Beaux-arts, il convient de signaler enfin qu'en l'église de Crux la ville se trouve... **une faïence** encadrée d'un bois fixé sur un mur qui représente **Notre-Dame de la Goutte du Charme**, lieu-dit entre Crux et Moussy, où se déroulèrent les terribles combats entre les maquis et l'armée allemande en déroute du 12 au 15 août 1944.



Cette œuvre d'art signée C.BERNARD de Nevers a été offerte à l'église par Madame Germaine GAUDRY, épouse du Capitaine du Maquis MARIAUX en remerciement à Notre Dame qui a épargné le pire à la paroisse de Crux la Ville lors de ces journées meurtrières, car il a été dit que le village devait être incendié.

On voit que la Vierge, bras grands ouverts, protège les soldats qui défilent sous ses pieds en sortant de la forêt de Crux, marchant vers la Victoire et la Liberté :

Comme quoi l'église de Crux continue à être placée sous belle protection,

... même si l'Ange Gardien n'y est plus !

MICHEL GEOFFROY

31/01 et 01/02/2016

